

## Rapport de la rencontre entre les partenaires de l'enseignement supérieur et le MEES

### Pour les syndicats du regroupement cégep

Rapport de la rencontre qui s'est tenue le 26 mai de 17 h 15 à 18 h 15.

**Y ont assisté les représentantes et les représentants des organisations syndicales et étudiantes, dont Caroline Quesnel, présidente de la FNEEQ**

Martin Maltais, directeur adjoint du cabinet du ministre Roberge, a présenté le document PowerPoint sur la reprise des activités de l'automne 2020 en enseignement supérieur (document transmis aux syndicats du regroupement le soir même). Le MEES a préparé trois scénarios qui visent à déterminer des balises « plancher » de fréquentation en personne qui soient communes à tous les établissements universitaires et collégiaux. Il souhaite d'abord les présenter aux différents acteurs du milieu avant d'entreprendre des démarches plus formelles avec les responsables de la Santé publique et il sollicite les avis et les commentaires des organisations à courte échéance, notamment dans le cadre des rencontres du vendredi.

Les trois scénarios :

1. Formation hybride : 100 % des membres du personnel ont accès aux établissements, fréquentation à un plancher de 50 % à distance et de 50 % en présence sur les campus ;
2. Formation hybride : 100 % des membres du personnel ont accès aux établissements, fréquentation à un plancher d'environ 30 à 35 % à distance et de 50 % en présence sur les campus ;
3. Présence complète des étudiants sur les campus.

Des précisions sur le RREC :

- Maintien de certains assouplissements au RREC :
  - le calendrier pourrait compter un minimum de 60 jours plutôt que 82 ;
  - la notion de cours serait modifiée pour permettre des moyens alternatifs aux activités d'enseignement en présence ;
  - le plan de cours pourrait être modifié par l'enseignant selon l'évolution de la situation, avec l'accord du collègue ;
  - des ajustements temporaires aux PIEA seraient permis ;
  - un incomplet pourrait être accordé en raison de la COVID-19.
- La cote R et l'épreuve uniforme de langue d'enseignement seront maintenues pour la session d'automne.

En vrac, quelques commentaires formulés par l'équipe ministérielle :

- L'objectif principal visé consiste à favoriser l'accès, la persévérance et la réussite scolaires ;
- Même si le troisième scénario n'est pas réaliste, le Ministère tient à l'inscrire pour transmettre le message qu'il accorde sa préférence au présentiel ;
- Chaque étudiant-e doit avoir une offre satisfaisante qui garantisse un minimum de présence dans son établissement ;
- Il est possible que la règle du deux mètres de distanciation soit assouplie (comme en Allemagne par exemple) ;
- Les pourcentages annoncés s'appliqueraient à l'ensemble des cours pour toute la durée de la session ;
- Les pourcentages suggérés constituent un « plancher » et, en fonction des réalités locales et régionales, les établissements pourraient les dépasser ;
- La sécurité des individus reste prépondérante et les décisions de la Direction de la santé publique priment sur les scénarios proposés.

Avec cette présentation, nous constatons un changement considérable d'attitude de la part des représentants du Ministère. Il y a peu, les hypothèses d'une session d'automne entièrement en mode non présentiel étaient évoquées comme inévitables et la formation pédagogique préparée par la TELUQ était présentée comme incontournable. Nous croyons que les enjeux du décrochage scolaire motivent en partie ce nouveau discours et nous partageons les inquiétudes de tous les acteurs du milieu à cet égard. Nous restons toutefois prudents, il reste encore beaucoup d'incertitude quant à l'évolution de la pandémie et des décisions sont attendues tant par les autorités sanitaires que par le Ministère.